

Il y a quelques temps, mon colistier faisait un état des lieux, avant de le publier, de certains biens communaux que cette municipalité a décidé de laisser **se dégrader au prétexte** « *qu'il n'y avait pas d'argent* ».

Vous être nombreux à avoir découvert l'état de délabrement de ce patrimoine communal. Rassurez-vous, quasiment la totalité de vos élus l'ignorait également au moment de s'engager sur la liste du maire BIANCHIN, prouvant à la fois leur désintérêt des biens communaux et leur incompétence à siéger au sein d'un conseil municipal.

Peut-être que leur intérêt ne se trouvait pas là.

Ainsi avaient été publiés :



La synagogue

<https://patrickbonnet.org/2021/06/11/synagogue/>

L'ossuaire

<https://patrickbonnet.org/2021/06/11/ossuaire/>



La salle des fêtes du Herrenwald

<https://patrickbonnet.org/2021/06/11/herrenwald-etat-des-lieux/>

Il y a plus d'un an, j'ai publié les travaux réalisés par la commune sur l'église Saint-Vincent souffrant depuis des années de problèmes dus à des remontées capillaires.

Sur recommandation dont on ne sait de qui, ces travaux ont consisté à entourer l'église d'un mur d'agglo.

<https://patrickbonnet.org/2019/09/18/des-travaux-en-depit-du-bon-sens-leglise-saint-vincent/>

Comme nous l'indiquions, la remontée capillaire représente la migration de l'eau présente dans le sol vers le bâtiment. Ce phénomène intervient, le plus souvent, au niveau des murs de soubassements.

Depuis des années **une expertise avait été demandée, refusée par des élus**, ici aussi pour des raisons financières.

L'expertise consistait au carottage avant travaux de réfection des pierres de taille du soubassement, afin de déterminer s'il y avait lieu d'effectuer un drainage, le cas échéant, avant la réfection des pierres de taille.



Extrait de l'historique :

- ✓ En 2010, le conseil de fabrique indiquait que « *les pierres de taille situées à la base de l'église se délitent de plus en plus* »...
- ✓ En 2012, le sujet a été à nouveau soulevé...
- ✓ En 2014, le sujet est à nouveau mis sur la table, avec toujours cette même mention « *Les pierres de taille situées à la base du bâtiment se délitent de plus en plus. Une estimation suivant devis indique la somme de 40 000€* ».
- ✓ Un projet de protocole d'accord voit le jour entre la mairie et le conseil de fabrique : « *La ville s'engage à réaliser, en tant que maître d'ouvrage, les travaux suivants : soubassement de l'église Saint-Vincent ; ... autres* ».
- ✓ En 2016, une réunion du conseil de fabrique prévoyait " *... Carottage avant travaux de réfection des pierres de taille du soubassement. Il est prévu une expertise (par carottage) pour déterminer s'il y a lieu d'effectuer un drainage, le cas échéant, avant la réfection des pierres de taille. L'entreprise X sera chargée de ces travaux de carottage et interviendra très prochainement* ».

- ✓ En 2019, **quelques mois avant les élections municipales**, des travaux ont été réalisés. Les travaux ont consisté en la construction d'un mur autour de l'église.



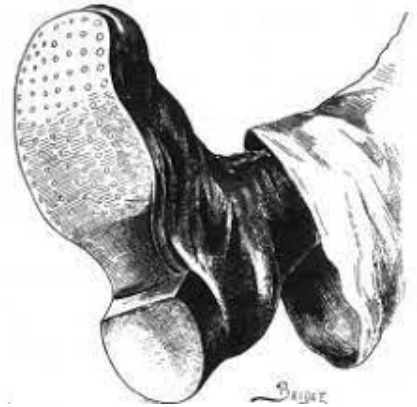
L'expertise par carottage, pourtant demandée plusieurs fois, n'a jamais eu lieu. **Elle ne coutait que 40 000€, soit un tiers des indemnités versées aux élus sur une année.**

Le problème de la capillarité n'a absolument **pas été résolu**. Bien au contraire, **il semble s'aggraver** comme le montrent les photos ci-dessous prises récemment. Il suffit de se rendre sur place pour le constater.





Mais qui est cet « expert » à qui la commune béatement semble faire confiance ?



Il y a des coups de pieds au ... qui se perdent

Lors de la présentation des orientations budgétaires pour l'année 2021 aux élus réunis en conseil municipal, il a été évoqué

- Une expertise de la sacristie de l'église Saint-Vincent est à prévoir suite à l'apparition de fissures, de manière à déterminer les travaux de consolidation nécessaires

Aucun élu ne s'est interrogé sur ce que cela signifiait ?

--0--

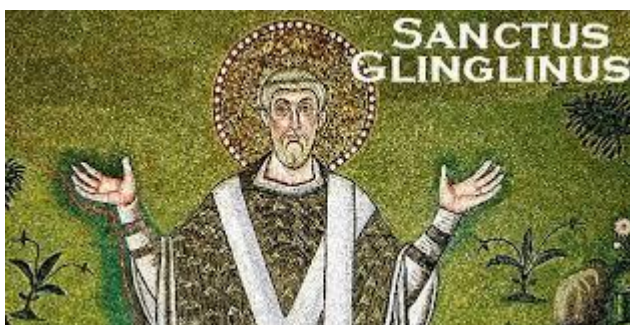
Il semblerait que la restauration d'un édifice religieux n'inspire guère le maire, ni aucun de vos élus.

Faut-il rappeler au maire et à ses élus combien a coûté le Créanto Bis *?

Faut-il rappeler au maire et à ses élus combien coûte le Créanto bis tous les ans ?

<http://leherissonexpressionsdefaulquinois.e-monsite.com/pages/archives/page-17.html> et suivants

La commune, donc le maire et vos élus, a failli dans sa mission de maître d'ouvrage et de maître d'œuvre. En voulant ignorer le mal, elle a fait l'économie d'une expertise et certainement de travaux nécessaires pour remédier au problème du délitement des pierres de soubassement de l'église.



Le problème sera ainsi reporté aux municipalités suivantes ou ... à la Saint Glin-Glin.

**Nom donné à la bibliothèque de la vielle-Ville, doublon du Créanto de la commune de Créhange. Ce nom donné par le Hérisson a été repris par les faulquinois.*